

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	76 (1947)
<b>Heft:</b>	10
<b>Rubrik:</b>	École d'orthophonie : Institut St-Joseph, Guntzen, Fribourg

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Ecole d'orthophonie

## Institut St-Joseph, Guintzett, Fribourg

Le nombre croissant d'enfants atteints de défauts de langage (plus de 10 000 en Suisse) est devenu un problème inquiétant depuis une dizaine d'années. Aussi, en 1942, s'est constituée l'Association suisse en faveur des déficients de la parole (Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für Sprachgebrechliche) qui décida aussitôt la création d'écoles d'orthophonie. Cette Association est membre de *Pro Infirmis* dont le centre est à Zurich.

Dans le même but, l'Institut St-Joseph, au Guintzett, Fribourg, a ouvert une école spéciale bilingue d'orthophonie recevant des élèves de la ville et du canton de Fribourg et des divers cantons romands pour autant que la place le permette. Tout enfant qui, selon déclaration médicale, est susceptible d'une rééducation de la parole trouvera admission dans cette école. Durant le cours scolaire 1946-47, douze élèves, après un traitement relativement court suivant les cas, ont pu rentrer à l'école primaire complètement corrigés.

A cet effet, il y a lieu de mentionner les défauts de langage les plus graves : le bégaiement, trouble exclusivement nerveux, et la dyslalie aux manifestations multiples : chuintement, blésité, zézaient, lambdacisme, bredouillement, etc. A cette catégorie, se rattachent les cas de rhinolalie ouverte ou fermée (nasillement) des cas d'enfants pouvant améliorer leur prononciation après avoir subi les interventions chirurgicales nécessitées dans certaines déformations physiques.

Nous voudrions intéresser parents et éducateurs au sort de ces infirmes de la parole. Qu'ils se gardent de reposer un vain espoir sur la conception si communément admise : Cet enfant se corrigera avec l'âge, erreur ! Le 20<sup>e</sup> siècle, à juste titre, a été dénommé le siècle de l'enfant ; mais en 1947, ce jeune déficient du langage fait-il toujours l'objet d'une inquiétude sérieuse ? Une telle incompréhension et, par suite, l'absence de traitement en temps opportun, ont été cause souvent d'une aggravation du mal entravant tout à la fois le développement intellectuel et moral de l'enfant.

L'expérience a démontré que la période de formation du sens de la langue et de l'éveil de la conscience psychologique (5 à 7 ans) est la plus propice à un traitement efficace et rapide. Ensuite, l'élève corrigé peut fréquenter régulièrement les classes primaires.

Ouverture de la classe d'orthophonie : début d'octobre.

Pour tous renseignements et conditions d'admission, s'adresser au Service social fribourgeois, Albertinum, rue de l'Hôpital, Fribourg, ou à la Direction de l'Institut St-Joseph, au Guintzett.